



Date d'approbation : 20 avril 2020

1) OBJECTIF

Le présent document officialise l'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise (« facteurs ESG ») dans la démarche de placement de Gestion financière MD (GFMD). Comme il nous incombe de toujours agir dans l'intérêt véritable de nos porteurs de parts, nous devons tenir compte des facteurs ESG dans notre démarche de placement afin de générer des résultats à long terme supérieurs pour nos clients.

2) PORTÉE

La présente politique s'applique à tous les portefeuilles gérés par Gestion financière MD inc. ainsi qu'à l'ensemble des catégories d'actifs, des secteurs et des pays dans lesquels nous investissons.

3) PRINCIPES RELATIFS À L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

Dans le but de démontrer officiellement son engagement envers l'investissement responsable, Gestion financière MD est devenue signataire en 2018 des Principes pour l'investissement responsable (les « Principes ») parrainés par les Nations Unies. Elle s'est alors engagée à respecter six principes volontaires définis par les Nations Unies et des investisseurs institutionnels mondiaux :

Principe n° 1 : Nous intégrerons les facteurs ESG dans nos processus d'analyse et de décision en matière d'investissement.

Principe n° 2 : Nous serons des actionnaires actifs et intégrerons les facteurs ESG dans nos politiques et procédures en matière d'actionariat.

Principe n° 3 : Nous demanderons aux entités dans lesquelles nous investissons de publier des informations appropriées sur les facteurs ESG.

Principe n° 4 : Nous favoriserons l'acceptation et l'application des Principes dans le secteur des placements.

Principe n° 5 : Nous coopérerons pour accroître notre efficacité dans l'application des Principes.

Principe n° 6 : Nous rendrons compte individuellement de nos activités et de nos progrès concernant la mise en œuvre des Principes.

4) DÉFINITIONS

L'*investissement responsable* est défini comme une approche d'investissement qui intègre les questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) aux processus décisionnels.

Les *facteurs environnementaux* s'entendent des éléments qui ont des répercussions sur le milieu naturel, notamment les changements climatiques, l'émission de gaz à effet de serre, l'épuisement des ressources et de l'eau, les déchets et la pollution, la biodiversité ainsi que la déforestation.

Les *facteurs sociaux* peuvent désigner des questions touchant les personnes (c.-à-d. les employés et les collectivités), notamment les conditions de travail (y compris l'esclavagisme et le travail des enfants), les collectivités locales (y compris les peuples autochtones et d'autres groupes vulnérables), les conflits, la santé et la sécurité, les relations avec les employés de même que la diversité.

Les *facteurs de gouvernance* concernent la façon dont les entreprises sont gérées et dirigées, ce qui comprend notamment la rémunération des cadres supérieurs, la corruption, les pressions et dons politiques, la diversité et la structure du conseil d'administration ainsi que les stratégies fiscales.

5) INTÉGRATION DES FACTEURS ESG DANS LA DÉMARCHE DE PLACEMENT ET LES PROCÉDURES D'ACTIONNARIAT ACTIF

Il incombe aux membres de l'équipe Gestion multiactif, à titre de fiduciaires des mandats des clients, d'intégrer les facteurs ESG dans leur démarche de placement. Nous croyons que les facteurs ESG peuvent avoir une incidence importante sur les rendements à long terme et nous les prenons en considération dans notre évaluation du profil risque-rendement d'un placement. De manière générale, nous n'excluons pas un titre donné sur la seule base des facteurs ESG, à l'exception des restrictions entourant les titres des sociétés qui fabriquent du tabac ou des produits liés au tabac et les sociétés qui produisent du cannabis ou des produits liés au cannabis.

La démarche de placement de Gestion financière MD s'appuie sur une gestion active des portefeuilles fondée sur la participation directe et indirecte des sous-conseillers et des sociétés choisies pour nos investissements. L'exposition de chaque placement est mesurée à l'aide d'outils d'évaluation des facteurs ESG. Enfin, nous favorisons un réel dialogue pour aider l'équipe responsable des placements à prendre des décisions éclairées et à présenter ses points de vue ainsi que ses préoccupations aux sous-conseillers et aux entités.

Le processus relatif aux votes par procuration constitue un élément important de la démarche d'investissement et des obligations fiduciaires envers les clients de Gestion financière MD, qui s'est dotée d'une politique officielle sur les votes par procuration pour s'assurer que les droits de vote sont exercés dans l'intérêt fondamental des clients. L'évaluation et les votes concernant les affaires dites extraordinaires, ou qui débordent des activités courantes, notamment les affaires relatives aux facteurs ESG, sont organisés de la manière que GFMD juge la plus appropriée pour préserver ou rehausser la valeur du mandat de placement.

Le processus de surveillance des risques de la société prévoit également l'examen des facteurs ESG dans le cadre de la revue périodique des portefeuilles de placement.